

# LA PAROLE ET L'ACTE CHEZ SALLUSTE

ANCIEN PROCONSUL D'AFRIQUE

D'APRÈS LES PRÉAMBULES DE SES OUVRAGES

---

## I. — Utilité et opportunité des préfaces de Salluste

En tête de ses deux ouvrages sur la guerre de Jugurtha et sur la conjuration de Catilina, Salluste a mis deux préambules d'un caractère philosophique et moral (1). On s'est demandé si des dissertations de cette nature se trouvaient à leur place au commencement d'un récit historique et l'on cite le mot de Quintilien : « Crispus Sallustius a ouvert le récit de la guerre de Jugurtha et celui de la guerre de Catilina par des préambules qui n'ont rien de commun avec l'histoire » (2).

De tels préambules ne peuvent en effet servir de début logique à un ouvrage d'histoire. Il ne doit pas y avoir deux manières de commencer un récit historique. Le début peut varier dans la forme et dans l'étendue : dans le fond il ne varie pas. Le « *in medias res* » d'Horace n'est pas de mise ici. C'est dans les seuls ouvrages d'imagination qu'il est souvent d'un heureux effet. Il donne au récit de la souplesse et de la vivacité, mais la marche plus régulière et plus grave de la narration historique n'est guère compatible avec cette liberté d'allure qui jetterait le désordre dans la série des faits. Tout début d'un ouvrage historique doit rendre le lecteur capable de comprendre ce qui va suivre ; il fait connaître l'état des choses et des personnes qui sont en scène au moment où s'ouvre le récit. Un résumé plus ou moins rapide des événements passés et présents est indispensable pour l'intelligence des événements futurs ; une idée plus ou moins complète de ce que les personnages ont été et de ce qu'ils sont nous est nécessaire pour prendre intérêt à ce qu'ils vont faire.

---

(1) V. Boissier, *Journal des Savants* 1903 et *Revue des deux Mondes*, 15 mars 1905.

2) *Instit. orat.*, III, 8.

Si l'on admet cette règle de composition historique, il est impossible de regarder les prologues de Salluste comme les débuts logiques des ouvrages qu'ils précèdent. On peut lire presque d'un bout à l'autre le préambule de la conjuration de Catilina sans se douter que le récit qui va suivre est celui de cette conjuration. Dans le préambule de l'ouvrage rien n'annonce l'ouvrage même. L'auteur nous y parle de la supériorité des travaux de l'esprit sur ceux du corps, de la corruption des mœurs, des mécomptes et des dégoûts qu'il a trouvés dans la vie publique, de sa retraite et de l'intention où il est d'écrire l'histoire, malgré les difficultés de cette entreprise. Mais on y chercherait vainement une peinture du caractère de Catilina, un tableau de la situation où se trouvait Rome lorsque ce Romain tenta de renverser l'ordre établi.

Ce que l'on peut dire de l'un de ces préambules concerne aussi l'autre : aussi le lecteur aurait-il la faculté de les laisser à la place que leur a donnée l'auteur, de les substituer l'un à l'autre au commencement des deux récits ou de les supprimer, sans que les récits eux-mêmes cessassent d'être entiers.

Salluste lui-même, du reste, n'a pas prétendu nous présenter ces prologues comme les débuts proprement dits de ses deux opuscules. Ce qui le prouve c'est qu'il a donné à chacun de ses récits un début spécial et conforme, celui-là, à la règle de composition historique énoncée plus haut. Les débuts commencent à l'endroit même où finissent les préambules. Tous deux nous font connaître la situation et les caractères, la scène et les personnages qui vont y figurer. Dans l'histoire de la conjuration vient en première ligne le portrait de Catilina, la peinture rapide de ses vices et de ses talents qui rendent ses vices dangereux, l'histoire abrégée de sa vie jusqu'au jour où il médite une révolution. Les circonstances encourageaient cet audacieux projet. L'historien le prouve par un contraste toujours remarquable et souvent éloquent entre les vertus mâles des ancêtres et la corruption de leurs descendants, par une histoire de la république depuis ses origines et par un exposé de la situation présente. Il y a quelques longueurs dans le début du Catilina. L'auteur remonte un peu trop haut dans le passé et s'y attarde trop longtemps. Il sait trouver la bonne voie et s'y engager ; il ne sait pas jusqu'où il faut la suivre. Mais ces légers défauts, cette importance accordée au début, à l'exposition des caractères et de la situation ne servent qu'à rendre plus manifeste l'application de la règle que nous avons établie.

L'autre début n'offre pas à la critique les mêmes prises que le premier. Le talent de l'écrivain s'y révèle dans sa forte maturité. Il a le juste sentiment des proportions et, dans sa préoccupation du but, il n'accorde pas à un début plus de place qu'il ne convient dans un récit qui doit être court. Il a la mesure qui restreint le nombre des traits, mais pour les mieux choisir ; son style a le relief que donne la force ramassée sur

elle-même. Un aperçu des événements passés, un portrait du principal héros forment aussi le début du Jugurtha.

Salluste a donc écrit pour chacun de ses ouvrages historiques un début historique et spécial ; le préambule qui le précède n'était donc dans son esprit, comme il n'est dans la réalité, qu'une préface philosophique et générale, très distincte du début historique et particulier.

Mais quelles sont en définitive l'utilité et l'opportunité de ces préfaces ? Si le début d'un récit historique sert à faire connaître la scène et les personnages, la préface nous apprend la situation et le caractère de l'auteur. La préface, comme le début, satisfait à des désirs légitimes du lecteur. La vie de l'auteur, sa situation dans la société où il a vécu, ses idées, l'opinion qu'il a et celle qu'il veut que l'on ait de lui-même nous intéressent au plus haut degré. De plus, la connaissance de tous ces détails n'est pas inutile au succès de l'œuvre. On suit plus volontiers l'auteur dans son récit lorsque l'on sait quel est son but.

Enfin si nous savons les antécédents de l'auteur, notre jugement est plus éclairé. Une préface bien faite doit nous donner tous ces éclaircissements. Nous voulons que l'écrivain, avant même de nous faire connaître ses personnages, se fasse connaître à nous. Un livre sans préface est un inconnu qui s'offre à nous sans être présenté : il nous faut aller nous-mêmes chercher sur son compte les renseignements qu'il aurait dû nous apporter. Il est pour ainsi dire presque aussi contraire aux convenances de l'art de publier un livre sans y joindre une préface, qu'il est contraire aux convenances du monde de s'introduire chez quelqu'un sans être présenté.

## II. — La parole et l'acte

L'examen des préfaces de Salluste permet d'établir de curieux rapprochements entre les maximes et la conduite de leur auteur.

### A. — CONTRADICTIONS ENTRE LES MAXIMES ET LA CONDUITE DE SALLUSTE

Il y préconise le mépris des richesses, l'exercice de toutes les vertus, l'abstention des honneurs et l'impartialité dont un historien ne doit pas se départir (1).

Mais on cherche vainement dans ses faits et gestes l'application de ses principes. Les écrivains anciens tels que : Suétone, Aulu-Gelle,

---

(1) Cat., I, 4 et Jug., II, 2, éd. Lallier.

Symmaque, Macrobe (1), Lactance (2), sont unanimes à signaler cette opposition (3).

#### 1° Les Richesses

Les biens de la fortune ont été l'objet de ses désirs ardents et il n'a pas hésité à les conquérir *per fas et nefas*. L'on n'obtenait alors les suffrages et les emplois que par des largesses et des prodigalités. Les dignités et les commandements mettaient les candidats élus en mesure de recouvrer dans les provinces les sommes dépensées à Rome et d'en acquérir de nouvelles. On enrichissait ses électeurs et l'on pillait ses administrés. En sortant de charge on retournait à Rome briguer de nouveaux honneurs avec le produit de ces exactions.

C'est ce que fit Salluste.

La brigue de la questure, du tribunat et de la préture avait fait une large brèche dans son patrimoine ; l'appui de Jules César lui valut le proconsulat de la province de Numidie (4). Il revint à Rome chargé de butin. La fortune acquise, il prit toutes les mesures nécessaires pour en bien jouir. Il fit bâtir sur le mont Quirinal une demeure somptueuse et vraiment princière, puisque des empereurs plus tard l'habiteront à l'envi. Salluste ne s'en contenta pas. Il acheta en divers endroits de l'Italie, à Tibur notamment, de superbes villas. La main des meilleurs ouvriers y traça tout autour des jardins qui devaient être bientôt cités dans Rome pour leur beauté. Objets d'art, statues, meubles précieux tout fut réuni pour procurer les jouissances du luxe le plus raffiné. En ce qui concerne les richesses, la contradiction est donc flagrante entre les maximes de Salluste et sa conduite.

#### 2° La Vertu

L'opposition n'est pas moindre entre ses préceptes vertueux et l'application qu'il en fait pour son compte (5).

En quel état les tenait-il lorsqu'il flattait l'orgueil de César, lorsqu'il se jetait d'un élan impétueux à la poursuite du plaisir, lorsqu'il nouait ses intrigues pour arriver aux magistratures élevées, lorsque les arrêts de son tribunal de proconsul favorisaient les plus offrants ? Du reste ses

---

(1) « *Gravissimus (Sallustius) alienae luxuriae objurgator et censor.* »

(2) « *Servivit enim foedissimis voluptatibus suamque ipse sententiam vitae pravitate dissolvit.* »

(3) V. Teuffel, litt. latine, § 206.

(4) On a découvert près de la voie ferrée qui va de Constantine à Philippeville une inscription latine qui signifie : limite du domaine de Salluste.

(5) Cfr. Jug.

entreprises coupables avaient quelques fois eu le succès qu'elles méritaient. Elle lui fut longtemps cuisante la correction qu'il reçut de Milon lésé dans ses droits de mari et elle contribua sans doute à son expulsion du Sénat, prononcée par la magistrature censurelle à cause de ses mauvaises mœurs.

### 3° Les honneurs

Lorsqu'il parle des honneurs et des pouvoirs publics, ses dires jurent encore avec ses actions. En principe, il estime que tout citoyen devrait consacrer son activité aux soins de la vie publique ; que même des deux sortes de gloires que l'on peut souhaiter, celle des belles actions et celle des beaux écrits, c'est la première qui mérite la préférence. « Les meilleurs citoyens, dit-il, aimaient mieux agir que parler et laisser de belles actions à raconter que raconter celles des autres (1) ». Mais, ajoute-t-il, à l'époque de corruption où l'on vit il ne saurait plus en être de même (2). Les hommes de son temps qui prennent part au gouvernement de l'État, s'ils sont vertueux, ne réussissent jamais : l'accès des honneurs leur reste fermé. Ils n'ont quelque chance d'y parvenir que s'ils ne sont pas vertueux. Si c'est l'intrigue qui les conduit au pouvoir, ils n'y trouvent ni sûreté ni considération ; si c'est la force, il est toujours odieux d'asservir sa patrie, même pour réformer les abus : les proscriptions et les meurtres sont le cortège habituel des révolutions. Si l'on n'a pas la force pour soi, « se livrer à d'impuissants efforts et ne recevoir que des haines pour prix de ses fatigues, c'est le comble de la démence, à moins qu'on ne soit poussé par une honteuse et funeste passion à faire de son honneur et de sa liberté un sacrifice à la grandeur de quelques ambitieux (3) ». Il y a là des allusions transparentes aux usurpations de Sylla et de César. Il ne fallait d'ailleurs pas une grande indépendance d'esprit pour les risquer, puisque Sylla était mort depuis longtemps et que César avait été tué lorsque ces lignes furent écrites.

Salluste conclut qu'il faut se tenir à l'écart du tourbillon de la vie publique (4). Une ambition qu'il déclare mauvaise et malsaine l'y a entraîné pendant sa jeunesse (5). Mais bien vite pris de dégoût à la vue des vilaines actions qui s'y commettent, il s'en est retiré volontairement pour revenir à ses études historiques.

---

(1) Cat., VIII, 5.

(2) *Pro pudore, pro abstinentia, pro virtute, audacia largitio acaritia vige-*  
*bant.* Cat., III, 3 ; cf. Jug., IV, 7.

(3) Cf. Jug., III.

(4) Cf. Cat., IV, 1 ; Jug., IV, 3 ; Jug., III, 1.

(5) Cat., IV, 2 ; Cat., III, 3, 4.

A merveille. Mais les raisons que nous donne Salluste de sa retraite ne sont pas les vraies. Oui sans doute son siècle connut de sanglantes révolutions. Son talent nous en fit une peinture exacte bien qu'encore assombrie par un pessimisme méprisant qui procède lui-même d'une amère déception. Or cette déception n'eut d'autre cause que l'échec définitif de ses projets ambitieux.

En effet l'intrigue et la violence élevaient au faite du pouvoir des hommes que de nouvelles intrigues et de nouvelles violences emportaient et précipitaient à leur tour. Or les moments de crise paraissent souvent, aux ambitieux, les plus favorables à la réussite de leurs projets. La chute rapide des hommes puissants est pour ceux qui aspirent à leur place un présage de leur prochaine élévation. Les proscriptions et les massacres diminuent le nombre des concurrents ; et les rivaux qui, debout, étaient des obstacles, une fois abattus sont des degrés où le pied s'appuie pour monter.

Son ambition audacieuse vit là un motif de se jeter au plus épais de la mêlée. (Il ne le nie pas, et le fait est vrai). Mais cette ambition n'y vit jamais ensuite un motif de se retirer à l'écart, comme il le prétend fausement(1). A son retour de Numidie, Salluste brigua le consulat. Mais le poignard de Brutus avait fait son œuvre et la main de César, qui jusqu'alors avait soutenu Salluste, était inerte désormais (41 avant J.-C.). Le proconsul de Numidie sortant de charge ne fut pas élu consul. La lutte était inégale ; il dut renoncer aux honneurs mais frémissant de colère et bien à son corps défendant.

Salluste a donc altéré la vérité lorsqu'il présente sa retraite comme spontanée alors qu'elle lui fut imposée par les événements.

Bien qu'il ait l'air de s'accuser d'avoir aspiré aux honneurs, en réalité il ne se console pas de ne pas en avoir eu davantage et il est fier de ceux qu'il a obtenus. La postérité, dit-il, saura les apprécier si elle veut se rappeler « dans quelles circonstances il est parvenu aux honneurs, et quels rivaux les lui disputèrent vainement, et pour quelle espèce de gens le Sénat s'est ouvert depuis (2) ».

Or, il s'est une chose dont il ne devrait pas se vanter, même par allusion, c'est de l'avoir emporté sur Caton aux élections tribunitiennes de l'an 702 (3) : « Comment n'a-t-il pas senti, dit le Président de Brosses (4), qu'il n'était guère moins honteux pour lui que pour la République d'avoir pu parvenir aux honneurs dans un temps où on les refusait à Caton ? »

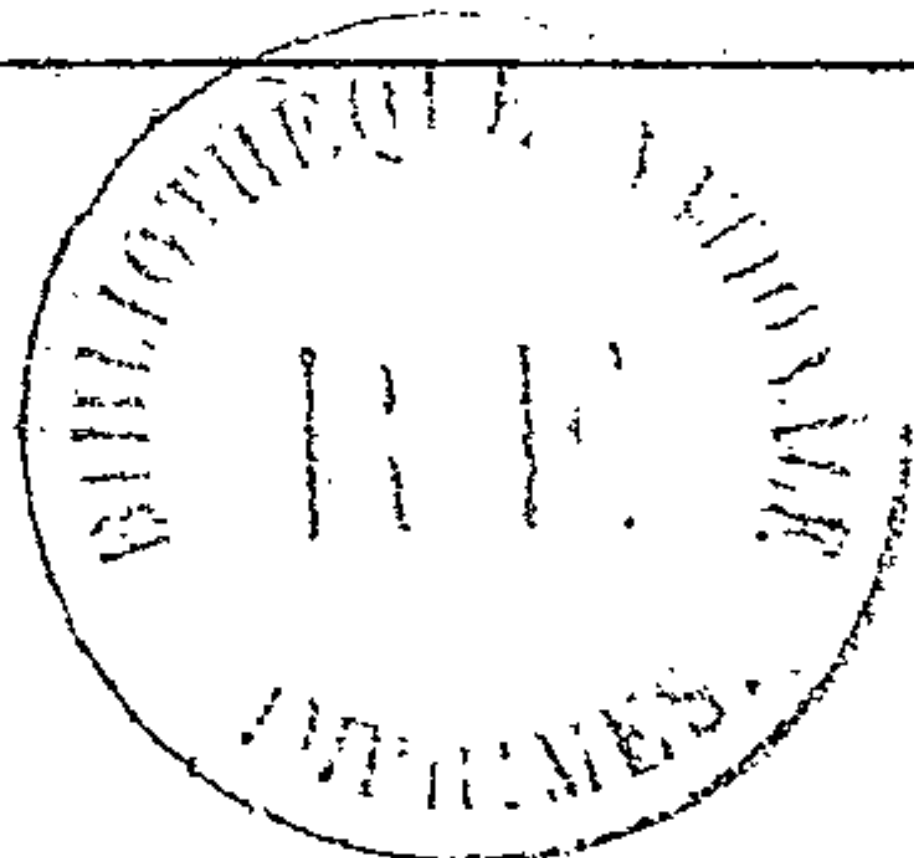
Mais Salluste n'a-t-il pas dit plus haut que les honneurs ne sont point

(1) Cat. III, 3, 4.

(2) Jug. IV, 4.

(3) (52 av. J.-C.).

(4) Vie de Salluste, VIII.



accordés à la vertu ? Il nous met donc dans la nécessité de conclure que s'il fut élu tribun de préférence à Caton c'est que Caton, puisqu'il fut écarté, était un vertueux citoyen et que Salluste ne l'était pas, puisqu'il fut choisi. En croyant parler à son avantage il a donc prononcé sa condamnation.

#### 4° *L'impartialité historique*

Salluste s'est proposé d'occuper les loisirs de sa retraite involontaire à écrire les faits les plus remarquables de l'histoire romaine. Il veut s'en acquitter de la façon la plus véridique (1) pour ne pas encourir le reproche de partialité dans un sens ou dans l'autre. « Si vous signalez des fautes, dit-il, la plupart disent que la malveillance et l'envie vous font parler (2). »

Pour être tout à fait impartial, il faut, si l'on est bien informé (et ce fut le cas de Salluste), ne dire que la vérité et toute la vérité. C'est ce qu'il n'a pas toujours fait. « Bien que l'auteur s'efforce d'être impartial, dit Lallier, il est visible que ses sympathies sont pour César dont il veut justifier la mémoire. En étudiant surtout les causes morales de la révolution tentée par Catilina, en ne faisant aucune allusion aux attaques dirigées contre le gouvernement du sénat par l'opposition régulière et légale dont César était le chef, Salluste a pour but de montrer que ce dernier n'a entretenu aucun rapport avec le parti anarchique. » (Notice sur la vie et les écrits de Salluste, page 4).

S'il était l'ami de César, en revanche il était l'ennemi de Cicéron. Il ne pouvait, dans son *Catilina*, méconnaître les services rendus à la république par l'éloquent consul. Il expose donc la conduite de Cicéron, ses actes et les mesures qu'il prit contre les conjurés. En plusieurs endroits il lui décerne des épithètes qui peuvent passer pour des louanges comme celle d' « *egregius* » (Cat, Ch. xxiii). Ce sont là d'assez tièdes éloges, il faut l'avouer, pour le sauveur de la république.

Mais il y a plus ; plusieurs faits glorieux pour Cicéron sont passés sous silence dans le récit de Salluste. La Harpe les a réunis : « Le sénat décerne des actions de grâces à Cicéron, conçues dans les termes les plus honorables, pour avoir délivré la république du plus grand danger sans effusion de sang. C'est un acte public et solennel dont tous les historiens font mention : Salluste n'en parle pas. Catulus et Caton dans une assemblée du sénat donnent à Cicéron le nom glorieux de père de la patrie, que Pline, Juvénal et tant d'autres écrivains ont rappelé et que la postérité lui a conservé : Salluste n'en parle pas. Les magistrats de Capoue,

---

(1) Cat. iv, 3.

(2) Cat. iii, 3.

la première ville municipale d'Italie, décernent à Cicéron une statue pour avoir sauvé Rome pendant son consulat : Salluste n'en parle pas. Enfin le sénat lui accorde un honneur dont il n'y avait point d'exemple : il ordonne ce qu'on appelait des supplications dans les temples, et ce qui n'avait jamais eu lieu que pour les triomphateurs. Cette distinction inouïe est assez remarquable : Salluste n'en parle pas. »

B. — EXPLICATIONS DE CES CONTRADICTIONS

Quelle conclusion tirer de ce désaccord qui se révèle entre la théorie et la pratique chez Salluste ?

1° *Absence de sincérité*

Dire que Salluste a sciemment voulu satisfaire par tous les moyens ses passions et en même temps joindre à sa renommée d'historien remarquable celle d'un ami dévoué de la vertu, ce serait assurément donner du problème la solution la plus simple. Toutefois si elle n'est pas inadmissible elle n'est pourtant pas la plus probable. Il faudrait, dans ce cas, admettre que Salluste ait pris la plume avec le dessein arrêté de nous induire en erreur. Ces enseignements d'une morale élevée, ces regrets de l'antique simplicité, ces satires indignées de la corruption contemporaine auraient été semés dans les écrits de Salluste par un art hypocrite, non par l'amour du bien. Il faudrait donc se figurer l'historien se prenant à sourire après avoir écrit dans son style nerveux ces morceaux d'éloquence que nous admirons et se félicitant du bon tour qu'il jouait à la postérité.

2° *Sincérité et repentir*

La contradiction qui nous occupe peut encore s'expliquer par un sentiment de repentir. Telle est l'opinion de Teuffel. Salluste, suivant lui, du fond de sa retraite, reconnût ses fautes passées, et ses déclarations vertueuses respirent la sincérité. Malheureusement la lierté de son attitude, le sens net et exprès de ses paroles n'autorisent pas une telle interprétation. Son âme, dit-il, étrangère au mal, n'a jamais eu que du mépris pour l'audace, la corruption, la cupidité de ses contemporains (1). Ce n'est point là le langage d'un homme qui se repent.

3° *Sincérité sans repentir*

Mais si l'on ne doit voir dans Salluste ni un comédien de vertu, ni un coupable repentant, reste une dernière hypothèse, la plus plausible, c'est

---

(1) Cat, III, 3-4, *animus... insolens malarum artium.*



qu'il ait été à la fois sincère et nullement repentant. Dans cette contradiction apparente pourrait bien se trouver la solution.

L'homme porte au cœur un amour naturel pour ce qui est beau et grand. Ce sentiment d'admiration flatte d'ailleurs son amour propre et le relève lui-même à ses yeux. Aussi prend-il le plus vif intérêt au spectacle du courage, de la justice, du dévouement. C'est seulement s'il est mis en demeure de donner l'exemple de ces sentiments, quand son intérêt s'y oppose, qu'il lui arrive de se montrer faible, injuste, infidèle. Donc, le sentiment inné du bien sombre parfois dans l'effervescence des passions, mais pour reparaitre à la surface quand ce tumulte s'est apaisé. Tel qui par haine tua son ennemi étend le bras pour soutenir un inconnu qui défaille.

Salluste aimait les beaux sentiments et les belles actions mais, parmi les agitations d'une vie aventureuse, la voix de sa conscience fut étouffée. Elle se fit entendre de nouveau lorsque ses intérêts ne furent plus en jeu ; et le désir d'ajouter au renom du talent celui de la vertu augmenta la force et la sonorité de cette voix.

Singulier zèle pour le bien dira-t-on ; il s'allie et vit en bonne intelligence avec toutes sortes de passions mauvaises. Il est vrai : ce zèle vertueux ne s'est fait jour que dans des tirades morales ; il en est sans doute de plus efficace et de meilleur. Mais il permet du moins à un auteur d'être éloquent et sincère en faisant l'éloge de vertus qu'il n'a pas et en flétrissant des vices qu'il porte en lui.

Mais s'il est sincère lorsqu'il loue la vertu, comment peut-il l'être lorsqu'il prétend avoir toujours été vertueux, lui, le tribun turbulent, l'administrateur avide, le sénateur débauché ? N'essaie-t-il point de nous donner par là le change, de propos délibéré ?

Il n'est pas rare de rencontrer des gens qui sont sincères en ne disant pas la vérité. Il suffit pour cela de se tromper soi-même avant de tromper les autres ; et rien n'est plus facile que de se tromper soi-même. L'imagination excelle à emprunter le langage de la raison ; elle dispose d'arguments bien spécieux pour persuader la conscience qui ne demande qu'à céder. On n'a jamais beaucoup de peine à se convaincre de sa propre honnêteté.

a) *Les richesses.* — En blâmant la mollesse de ceux qui vivent dans le luxe (1), dira-t-on, Salluste pouvait-il oublier qu'il avait lui-même toujours aimé l'opulence ? Il avait sans doute pour les richesses ce dédain qui naît de l'habitude et de la possession. Ne pouvait-il se donner le change et prendre le mépris du grand seigneur, dont l'opulence dédaigne l'or qu'il possède en abondance, pour celui du sage dont la pauvreté dédaigne de le posséder ?

---

(1) Jug., II, 4 ; IV, 7.

Il crut être en droit de prêcher le détachement des richesses parce qu'il ne s'y abandonna pas corps et âme; il se crut autorisé, non sans apparence de raison, à déplorer les funestes effets du luxe et des jouissances parce qu'il sut conserver dans l'opulence l'activité de son esprit. En effet, les palais qu'il avait fait bâtir étaient disposés et ornés pour que le séjour en fût plus favorable au travail de l'esprit. Salluste ne veut pas que son activité et son intelligence y trouvent un tombeau somptueux. Ses jardins ont des allées pleines d'ombrage et de fraîcheur; un autre y promènerait une voluptueuse indolence: Salluste y portera ses studieuses méditations. Ses lits, où le corps repose mollement, ne sont pas faits pour inviter à la paresse mais pour aider au développement de la pensée en donnant une sensation de chaleur, de bien-être et de vie. Dans ces belles demeures mille esclaves sont toujours prêts à éviter au maître toute peine et toute fatigue. Il pourra, si bon lui semble, ne plus se servir de ses membres pour ainsi dire, mais ce sera pour faire un usage plus actif de son cerveau.

*b) La vertu.* — Mais quand Salluste plaidait dans ses ouvrages la cause de toutes les vertus, comment le souvenir de sa conduite passée ne venait-il pas refroidir son ardeur? C'est que Salluste en écrivant voyait ses faiblesses passées à travers le prisme de l'amour de soi. De quoi donc aurait-il pu s'accuser? D'avoir eu de mauvaises mœurs? Ses envieux l'ont prétendu, mais ce sont des envieux (1). Ce sont eux qui ont présenté quelques écarts pardonnables de jeunesse comme les excès de la licence et du dévergondage; et leurs calomnies ont attiré sur sa tête les sévérités des censeurs (2). Il a tiré profit étant proconsul, de ses pouvoirs?

Mais quel personnage un peu marquant n'a fait comme lui? C'était l'usage; mieux encore c'était la loi de l'avancement dans la carrière politique; mais cette loi est injuste; sans doute, et Salluste en convient. La société qui autorise de semblables abus est parvenue au dernier degré de corruption.

*c) Les honneurs.* — Tout à son indignation Salluste oublie qu'il a recueilli le bénéfice de ces abus et s'il fait alors un retour sur le passé c'est pour se persuader que sa retraite a été volontaire et provoquée par le dégoût d'honneurs acquis seulement au prix de crimes, c'est pour se persuader que son pessimisme, né de ses déconvenues, n'est qu'une vertueuse indignation.

---

(1) Ses efforts, dit-il, ne lui ont fait récolter que de la haine, Jug. III, 3.

(2) « Bien que n'approuvant pas les mauvaises mœurs des autres, j'étais à cause de mon désir des honneurs livré en proie comme les autres à la médisance et à la haine ». Catil. III, 5.

d) *L'impartialité historique.* — Il en est de même de sa partialité d'historien en faveur de César et au détriment de Cicéron. Il déclare que l'historien doit être impartial et il croit l'être en effet, alors qu'il est encore la dupe de ses préférences ou de ses antipathies en taisant ce qui est au désavantage de ses amis et à l'avantage de ses ennemis.

C. — CONCLUSION

Ainsi s'explique l'opposition que l'on remarque entre les paroles et les actes de Salluste. Lorsqu'il prêche le dédain des richesses qu'il a pourtant convoitées, la recherche des vertus qu'il n'a point pratiquées, l'abstention des honneurs auxquels il a ardemment aspiré, l'impartialité historique à laquelle il a manqué, Salluste doit être considéré comme ayant été sincère, dupe de soi-même, non repentant.

ALBERT FOURNIER.

Professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger.

---